

Edito : **LE 5 DÉCEMBRE, UNE DATE QUI SERA DÉTERMINANTE !**

Le 5 décembre se tiendra une journée importante de mobilisation contre la réforme des retraites. Effectivement, le système par point tant plébiscité par DELEVOYE (Monsieur retraite) aura un impact direct sur le montant des pensions.

L'ensemble des années serait pris en compte notamment pour évaluer le montant de la future retraite contre les 25 meilleures années dans le système actuel pour les salariés et sur les 6 derniers mois pour les fonctionnaires. Ce serait déjà un premier recul.

Les premières années d'emploi souvent marquées par des salaires faibles ou CDD et intérim pèseront fortement à la baisse dans le calcul des pensions sans parler des femmes qui sont soumises à une carrière parsemée d'arrêts pour élever les enfants et les premières à effectuer des temps partiels imposés.

La plupart des secteurs d'activité ont déposé un préavis de grève, parmi eux, un certain nombre ont annoncé le début d'une grève reconductible. C'est notamment le cas des cheminots, de la RATP et des routiers. Les agents de la RATP ont commencé à faire grève contre cette réforme des retraites le 13 septembre, grève suivie exemplairement.

De son côté, le gouvernement a annoncé qu'il ne céderait pas et qu'il allait tout faire pour éviter une période de blocage. Pour autant, le gouvernement montre déjà quelques signes de fragilité. Seule une mobilisation de grande ampleur fera reculer Macron et son gouvernement vorace.

La suppression de l'ISF colle à la peau de l'impopulaire chef de l'état, tout comme la baisse des APL ainsi que l'injuste réforme de l'assurance chômage.

La mobilisation contre la réforme des retraites peut contribuer fortement à une première volte-face du gouvernement.

Les travailleurs, retraités, privés d'emploi, jeunes, expriment une colère légitime pour avoir les moyens de vivre dignement et pour plus de justice sociale.

Cette colère, la CGT la comprend et la vit au quotidien depuis plusieurs mois dans notre département, au travers

de nombreuses journées d'action et de grèves comme à la PDC de St Martin d'Auxigny, Bourges Cedex, Sancerre ou dernièrement à St Amand PDC-Châteaumeillant-Lignièrès.

Par ses initiatives, sa volonté de rassemblement et d'unité, la CGT est au service des salariés, pour un monde de progrès et de justice sociale. Elle prendra toutes les initiatives dans cette période pour permettre à ceux qui luttent de s'organiser afin de gagner sur leurs justes revendications.

Avant la grande mobilisation du 5 décembre, les élections CSE à Orange se dérouleront du 19 au 21 novembre. Dans une entreprise où l'externalisation fait rage, un contexte marqué par la révolution numérique avec une organisation du travail chamboulée où les relations professionnelles sont malmenées et les qualifications de moins en moins reconues.

Le vote CGT sera déterminant pour vous représenter et vous défendre et afin de porter les revendications de l'ensemble du personnel d'Orange. VOTEZ CGT !

Et toutes et tous dans la rue le 5 décembre contre la réforme des retraites.

Orlane FRÉTY

Hommage à notre camarade Jean Michel Hardouin, facteur à Vierzon PDC qui nous a quittés le 1er novembre.

Les facteurs de Vierzon ont rendu un bel hommage à notre ami et camarade de lutte Jean Michel Hardouin, dit « Jean-Mi ».

Il était connu pour sa gentillesse dans toute l'agglomération. Le maire, le monde politique, sportif, associatif, syndical, et, surtout de nombreux anonymes ont partagé notre peine.

Un ami, qui a effectué sa dernière tournée, sous une pluie battante et nous rappelle à tous cette fameuse phrase,

« C'est-y votre temps facteur » ?

QUAND LA POSTE CACHE LE COURRIER !

Bien avant le conflit des facteurs de St Amand, nous avons été informés du retour de plusieurs caisses de courrier non distribuées dans l'établissement de St Amand.

Loin de nous, l'idée de jeter la pierre à tel ou tel salarié précaire ou non d'ailleurs, pour autant ces caisses de courrier renfermées à « double tour » dans le bureau du directeur d'établissement posent question.

Au-delà du constat, cela pose la question de la nature du contrat de travail, de la fonction, des normes et cadences etc. Pour l'entreprise La Poste, le modèle Amazon et UBER est en ligne de mire avec la fin du statut de fonctionnaire et pourquoi pas du CDI.

Pour la CGT, le CDI doit être la règle dans notre entreprise utilisatrice (même si c'est en baisse) de main d'œuvre. La CGT revendique la CDIisation de tous les précaires par ordre d'ancienneté du contrat.

Le Collectif Courrier



PPDC MF

Le 30 octobre 2019, la direction de Bourges PDC nous a présenté le scénario de la Plateforme multi flux avec une ouverture prévue le 27 janvier 2020.

Actuellement, sur la plaque de Bourges il y a 7 PDC (Plateforme de Distribution Courrier) et 2 UD (Unité de Distribution). A l'ouverture de Bourges PPDC MF en janvier 2020, il est prévu 3 UD (Mehun sur Yèvre, Baugy UD et Sancergues

UD) et 3 îlots (St Doulichard, Bourges, St Florent). Pour la direction, l'organisation prévue est :

Concernant l'équipe dispersion manutention :

DHT 35h/5j- 1repos octroyé sur la période de référence.
Horaires : 4h-10h48 avec **6 positions de travail**.

Concernant l'équipe Cedex + Cedex 9 :

DHT 35h/5j- 1 repos octroyé sur la période de référence.
Horaires 2 positions de travail semaine 4h15-11h06 du lundi au vendredi - 3 positions de travail du lundi au samedi 4h15-11h06 et 1 position du lundi au samedi 4h-10h48. **6 positions de travail semaine/5 positions samedi.**

Concernant l'atelier de préparation :

DHT 35h/5j-1repos octroyé sur la période de référence.
Horaires du lundi au samedi 4h30-11h22. **13 positions.**

Distribution BOURGES PPDC : 3 équipes

DHT 35h/5j-1repos octroyé sur la période de référence. **33 tournées 4RM dont 3 tournées renfort.** Horaires : 6h-13h.

Service distribution MEHUN UD :

DHT 35h/5j-1repos octroyé sur la période de référence. 1 position Sénior 8h30-12h-12h45-16h15. 1 position collecte ménage-8 positions TII+TE 8h30-12h-12h45-16h15. 1 position CABINE TII-TE 8h30-12h-12h45-16h15. 1 ROP 1 tournée sécable 8h25-11h35-12h45-16h35 = **12 positions de travail.**

Equipe St Florent îlot :

DHT 38h11/6j- 1 repos octroyé sur la période de référence. 8 positions TE 9h-12h-12h45-16h06 – 1 ROP Tournée sécable 8h50-12h-12h45-16h35. **9 positions de travail.**

Bourges Centre îlot :

DHT 38h11/6j- 1 repos octroyé sur la période de référence. 1 repos octroyé sur la période de référence. 16 positions TE 9h-12h-12h45-16h06. 1 position réservée TE/renfort dépôt MA LOUIS XI apm 9h-12h-13h45-17h07. 1 position réservée TE/renfort LOUIS XI BP matin 8h50-12h-12h45-15h56. 2 positions réservées TE/concentration/collecte 9h-12h10-14h15-17h27 avec 1 samedi/2. 2 positions réservées TE/tricolis/collecte 9h-12h10-14h15-17h27 avec 1 samedi/2. 2 ROP 2 tournées renfort 8h50-12h-12h45-16h35. **24 positions de travail.**

Bourges Prospective îlot :

DHT 38h11 - 1 repos octroyé sur la période de référence. 6 positions TE 9h-12h-12h45-16h06 – 2 positions réservées TE/collecte 1 samedi/2 9h-12h10-14h15-17h27 – 1 ROP Tournée sécable 8h50-12h-12h45-16h35 – **9 positions de travail.**

Bourges Colis :

DHT 42h - 1 repos octroyé sur la période de référence. 3 positions TI/TE/Flashage 13h30-20h30 – 2 positions Remise/TI/TE Colis 6h-13h – 1 position FG/TE Colis apm – 9 positions TI Flashage TE Colis 6h-13h – **9 à 15 positions de travail (en fonction des jours).**

Bourges Appui Pro Support S3C:

Orga du lundi au vendredi.

10 positions de travail avec multiples horaires :
8h-12h-14h16h22/7h20-13h42/13h30-19h52/6h-12h22/12h-18h22/12h50-19h12/9h-12h-14h-17h22/9h30-12h (hors temps ETG).

Bourges Appui Pro Support S3C:

Orga du samedi. 7 positions de travail avec multiples horaires : 7h20-13h42/12h30-18h52/6h-12h22/1 position ETG/13h-17h08.

Bourges Concentration Collecte :

Orga du lundi au vendredi. 3 positions : 1 concentration/tri colis 13h10-20h10 et 2 positions Tri Colis-collecte-concentration 13h30-20h30.

Bourges Concentration Collecte :

Orga du samedi. 3 positions : concentration/collecte/tri colis 12h30-19h30.

En « Commission de Dialogue Social Poste » nationale le 17 octobre dernier, il a été annoncé l'ouverture de 14 PPDC MF vrac dont deux sites automatisés (Argonay et Liévin). **C'est le plus gros projet de transformation de La Poste depuis la mise en place des PIC en 2004.**

Le flou entretenu depuis plusieurs mois sur les positions de travail de la Plateforme Multi Flux nous laisse envisager que le but recherché à terme ne soit de mettre en place la polyvalence forcée des agents voire l'externalisation de certaines activités.

C'est par l'investissement de chacune et chacun que nous créerons les conditions d'un rapport de force puissant et durable, favorable aux salariés.

Dans la rue le 5 décembre !

Le Collectif Courrier



PEAK PÉRIODE :

En cette fin d'année ou le trafic des objets (colis, OS) "explose", le respect des procédures par les postiers sera surveillé de près par les directions du courrier comme du Réseau.

En effet, faute de moyens suffisants et en raison de l'importance des trafics, les réclamations risquent d'augmenter.

Pour la CGT, en cas de doute sur la distribution d'un objet contre-signature (ou non d'ailleurs), la prudence doit être la règle afin d'éviter tout risque vis à vis des usagers et des directions.

La CGT revendique l'augmentation substantielle des emplois, des matériels fiables (véhicule, flasheur, matériels.), l'amélioration des conditions de travail ainsi qu'une prime de fin d'année.

Ces revendications seront en première ligne pour la journée d'action du 5 décembre.

Le Secrétariat

NOUVELLE "COM" POSTALE

Depuis quelques années, nous assistons à une communication postale de tous les instants. En plus de tous les périodiques de nos directions (facteurs, Forum, En Bureau) ou des ETC, des "tracts" plus ou moins objectifs mettent en cause les représentants du personnel en général et la CGT en particulier.

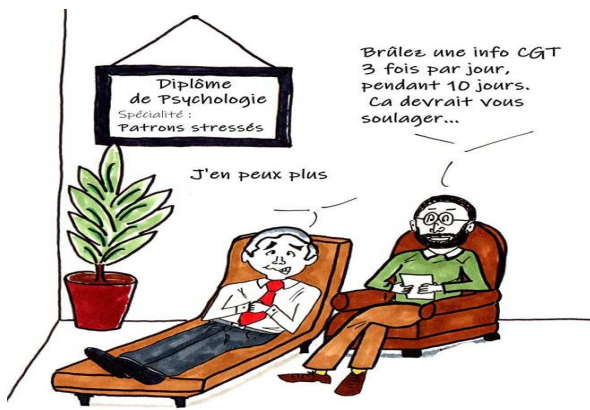
Ne soyons pas dupes.

Avec ces mensonges grossiers, l'objectif est bien de mettre sous silence les responsabilités des casseurs du service public, des destructeurs d'emplois et de conditions de travail.

La CGT ne s'en laissera pas conter et n'a pas de leçons à recevoir de la part de directions qui vont avoir du mal à passer pour des "victimes".

La CGT n'invente rien, relate des faits, propose des revendications et des actions pour aboutir à la satisfaction des besoins des salariés. Cette démarche restera la marque de notre syndicat.

Le Bureau Départemental



RÉSEAU : ATTENTION DANGER !

Dans le Cher comme ailleurs, du point de vue de la CGT, la situation des agents du Réseau devient préoccupante.

Une liste à la Prévert ne suffirait pas à énumérer les sources de stress pour le personnel. On peut citer les difficultés de « com » entre le Réseau et le Courrier au sujet des instances par exemple alors que les guichetiers sont évidemment en première ligne face au mécontentement des « clients-usagers ».

C'est une des causes des incivilités subies par les agents d'autant que les réclamations sont de nouveau prises au guichet. Le manque criant d'emploi provoque aussi de grandes difficultés pour le personnel restant.

Pourtant, le calcul de la charge de travail par un algorithme ne prend pas en compte la recherche parfois importante des instances, les pannes informatiques, la réglementation bancaire de plus en plus fastidieuse. Et la liste est loin d'être exhaustive...

De nouvelles « réorgs » sont en cours sur cette base là à Bourges Aéroport et à Sancerre. Et comme si ça ne suffisait pas, des projets de « réorgs permanentes » (appelés GERS ou AGIL) sont dans le collimateur de nos directions à l'image de ce qui se passe au Courrier.

Face à cela, la CGT revendique pour les salariés du réseau :

- L'ouverture de négociations sur la charge et les conditions de travail,
- L'arrêt des réorganisations destructrices d'emplois et de service public,
- L'ouverture de réelles négociations à chaque réorganisation,
- L'ouverture de réelles négociations sur le temps de travail pour un passage à 32H00 sans perte de salaire ni intensification du travail.

Pour cela, la CGT appelle les postiers du Réseau à décider de la grève et à manifester le 5 décembre.

Le collectif Réseau du Cher

RETOUR SUR LE CONFLIT DE ST AMAND

Quelques jours après la reprise du travail à St Amand, un petit rappel s'impose. Suite à l'annonce de la mise en place d'une organisation détruisant plus de 7 emplois, installant 1 îlot au Châtelet sans minimum légal (Toilettes, vestiaires séparés etc...), démontant 13 quartiers, utilisant la multi-DHT, la CGT a alerté les salariés des risques encourus (voir VJ 74 de juin et 75 de septembre) dès que nous avons eu les informations.

En même temps, comme dirait MACRON, des visites de bureaux et une HIS sont déposées à St Amand, Châteaumeillant, Lignières pour discuter des enjeux de cette « désorganisation » pour les conditions de travail, l'emploi et le service public.

La CGT s'est rendue également au Conseil Municipal de Châteaumeillant le 6 mai et à une réunion du Comité de défense du canton de Châteaumeillant le 7 juin.

Pour donner suite à cela, une première journée d'action et un rassemblement réunissant 300 usagers et les grévistes s'est tenue le 22 juin devant le CDIS de Châteaumeillant. Une vingtaine d'agents se sont mobilisés pour ce « galop d'essai ». Des élus, des usagers ont exprimé leurs désaccords sur la fermeture des services publics en général et celui de la Poste en particulier. Avec pour conséquence notable, la démission du Maire de Châteaumeillant.

Entre temps, un accord particulièrement rétrograde est signé par tous les syndicats hormis la CGT et SUD sur l'application de la multi-DHT, des conditions draconiennes pour toucher une prime ridicule, entre autres.

À la suite de cela, un préavis de grève de 7 points en commun avec SUD est déposé le 4 septembre. Outre le maintien des agents de Châteaumeillant et Lignières sur les sites existants, le préavis revendique le retrait de la multi-DHT, une prime de 1000 €, le grade en I.3, le retrait de la sécabilité, le maintien des prises de services existantes et l'ouverture de négociations.

A partir du 11 septembre, 8 grévistes de Châteaumeillant sont rassemblés devant le CDIS de Châteaumeillant sur la base de ce préavis. Un tract est édité et les grévistes accompagnés de la CGT se rendent le vendredi suivant sur le

marché de Châteaumeillant avec une pétition signée par une centaine d'usagers.

A partir du lundi 16 et du mardi 17 une quinzaine de grévistes de St Amand se sont greffés faisant monter le nombre maximum à 27 au gré des retours de congé soit 34 % de l'effectif total. Tout au long du conflit, des assemblées générales ont rythmé le piquet de grève afin de décider démocratiquement les différentes actions à mener. C'est ainsi qu'une pétition a vu le jour et un tract appelant à un rassemblement local le 4 octobre des postiers, usagers et élus est distribué à plusieurs centaines d'exemplaires.

Cette journée d'action du 4 octobre avec un préavis de grève départemental de la CGT a été déterminante puisqu'une centaine de grévistes ont été recensés dans le Cher et le rassemblement (sous une pluie battante) a permis à plus de 100 usagers, élus et postiers de redire fermement leur opposition à la casse du métier et à la disparition des services publics.

La CGT est également à l'origine de la venue de l'inspection du travail au Châtelet le 16 septembre pour constater les manquements au code du travail et dresser un procès-verbal contraignant La Poste à déplacer le local du Châtelet à Lignières dans un premier temps.

Dans un second temps, l'inspection du travail s'est également rendue à St Amand PDC le 31 octobre pour « vérifier » la légalité des contrats de travail des intérimaires utilisés pendant la grève.

Tout au long du conflit, la CGT a participé aux audiences avec le personnel gréviste et a arraché « pied à pied » les différentes avancées déjà décrites dans le tract de fin de grève (voir Facebook du syndicat).

Tout au long du conflit, la journée se clôturait par un repas pris en commun et préparé soit par les grévistes soit par des camarades extérieurs (merci à tous ceux, et ils sont nombreux, ayant participé...). Merci aux donateurs et aux soutiens physiques et moraux durant les 50 jours.

Par exemple, le vendredi était la journée consacrée au célèbre « pâté aux patates » de Martine. Formidable antidote pour augmenter la fraternité et la convivialité. Tout au long de cette action, les assemblées générales sur la gestion du conflit, les décisions à prendre et la reconduction de la grève ont permis aux grévistes présents de décider démocratiquement, et en toute connaissance de cause, leur choix sur l'action en cours.

Cette grève fera date même si toutes les revendications n'ont pas abouti en raison du caractère minoritaire et de la difficulté à élargir le mouvement au-delà de St Amand.

Pour autant, la reconnaissance de l'îlot comme lieu de travail dont les obligations de conformité avec le code du travail servira pour les réorganisations à venir. La déprécarisation de 3 intérimaires est à mettre au crédit de notre syndicat alors que l'ubérisation menace l'emploi et la nature de l'emploi.

Le report de la sécabilité du 17 octobre au 29 février, l'encadrement des travaux collectifs, 10 promotions de I.2 et I.3, les 3 jours de doublure entre autres sont des points d'appui pour St Amand PDC et pour les luttes à venir. Les grévistes peuvent être fiers de leurs actions de bout en bout et rien ne sera pareil à l'avenir. Cette grève a permis de faire relever la tête et de combattre la résignation ou le fatalisme savamment entretenu par nos adversaires.

Evidemment, rien n'est jamais définitif et l'application des avancées sera à surveiller de près. A ce titre, la CGT était présente le jour de la reprise du travail à Lignières et à St Amand.

Par la grève, un salarié défend ses intérêts mais aussi celui de ses collègues. Il est important de se préserver les uns et les autres en faisant preuve de respect mutuel et d'humilité !! Un seul mot « SOLIDARITÉ » !

D'autres actions seront nécessaires et un préavis de grève devrait être déposé le 5 décembre sur les propositions revendicatrices de la CGT concernant la retraite, mais aussi l'emploi, les conditions de travail, le salaire dans nos services de La Poste.

Dominique LARDUINAT



RÉSULTAT ÉLECTIONS MUTUELLE GÉNÉRALE

Félicitations aux camarades CGT élu(e)s au comité de section du Cher : Solange BARRE, Didier DEMUEZ et Marie Claude BERNON. Ce résultat est le fruit du travail, de l'engagement des militantes et militants de la CGT et de la confiance que les électeurs leur accordent.

Les 74 candidats CGT au Comité Social et Économique de la DO Grand Ouest : une équipe, un collectif, des militant-es que vous croisez régulièrement dans les services au travers de leurs activités de proximité syndicales et professionnelles quotidiennes.

Renforcez leur rôle du 19 au 21 novembre pour résister... proposer...et agir !

Il est nécessaire de consolider la place de la CGT au CSE en novembre prochain pour que ses élu-es et mandaté-es continuent leurs actions dans les 7 Commissions Santé Sécurité et Conditions de Travail du périmètre Grand Ouest !

Parmi les 170 Représentant-es de Proximité (RP) du territoire Grand Ouest (20 départements géographiques), le personnel pourra compter sur celles et ceux de la CGT.

Il est donc essentiel d'ancrer sérieusement la CGT au CSE pour que ses RP puissent être nommés dans un maximum de sites au plus près des services !

Ils continueront à être les porte-paroles de vos préoccupations quotidiennes, toujours nombreuses, dues à la politique menée par l'entreprise en matière d'emplois et de conditions de travail.

Pour que mon travail compte,
je vote CGT
 ELECTION CSE ORANGE du 19 au 21 novembre 2019



LES TYPES DE RETRAITE, C'EST QUOI ?

LA RETRAITE PAR RÉPARTITION

Les gens qui travaillent donnent de l'argent de leur salaire (cotisations) à des caisses de retraite. Dans le même temps, ces caisses distribuent cet argent aux retraités pour leur permettre de vivre.

Assurance Retraite et compagnie...

Grâce à ce système, l'argent des retraites est géré par les caisses et ne sert pas à alimenter la finance et les banques.

Les heures de travail donnent droit à des « points »...

LA RETRAITE PAR POINTS

NUMÉRIQUE
NOMBRE DE POINTS

X PRIX DU POINT
= RETRAITE

...mais impossible de connaître à l'avance la valeur du point.

Il est impossible de prévoir quel sera le montant de notre retraite car la valeur du point évolue régulièrement sans contrôle démocratique des citoyens. Il n'y a donc plus d'âge légal de départ, chacun décide de travailler jusqu'à obtenir le nombre de points qu'il juge nécessaire.

LA RETRAITE PAR CAPITALISATION

Chaque actif épargne en vue de sa propre retraite. Puis il récupère le capital. L'argent mis de côté est placé dans les banques ou les fonds de pension sans garantie.

IMMOBILIER
FONDS DE PENSIONS
PLACEMENTS
FINANCE

Les salariés privilégient alors les placements financiers et ne consomment plus. En plus de n'offrir aucune garantie, ce système met fin à toute notion de solidarité.

RÉFORME DES RETRAITES

« Les régimes spéciaux justifient la réforme. »

FAUX !

Seulement 3% des retraités bénéficient des régimes dits spéciaux. Comme d'habitude, le gouvernement fait des annonces chocs dans le but de diviser et de détourner l'intérêt sur des minorités.



« L'âge légal ne changera pas. »

FAUX !

Certes, l'âge légal ne change pas, il reste à 62 ans mais le gouvernement instaure un âge pivot à 64 ans en dessous duquel une décote s'applique.



« Je ne cotise pas moi-même pour ma retraite. »

VRAI !

Avec un système par répartition, les cotisations des actifs payent les pensions des retraités.



« Il n'y a pas assez d'argent pour financer les retraites. »

FAUX !

Certes il y aura bientôt plus de retraités que d'actifs mais avec l'augmentation de la productivité le PIB augmente et donc, en réalité, la part du financement des retraites aussi.



« L'espérance de vie qui progresse est une raison de travailler plus longtemps. »

FAUX !

En France, l'espérance de vie a augmenté au même rythme que la durée de travail a baissé. Mais depuis peu, l'espérance de vie en bonne santé recule. En appliquant l'âge souhaité par le gouvernement, on partira en retraite malade !



« Il est possible de faire reculer la réforme ! »

VRAI !

Vivre vieux, dignement et en bonne santé ne doit pas être un privilège. Comme en Belgique en 2018, nous pouvons gagner un système de retraite favorable à tous



fapt05.reference-syndicale.fr
facebook.com/cgtfapt05

